

L'idée principale du Rewilding est de laisser la nature (re) prendre ses droits. Quitte, au départ, à lui donner un coup de pouce en réintroduisant des espèces végétales ou animales vulnérables ou disparues mais aussi et surtout, en améliorant la capacité d'accueil des milieux. Il s'agit, en effet, de recréer tout un écosystème accueillant, de retrouver l'état le plus naturel possible d'un lieu déterminé pour ensuite passer la main à la nature et d'accepter de la « laisser-faire ».

© Gérard Jadoul

PRIVILÉGIER LA VOIE DE LA NATURE : « LAISSER FAIRE SINON AGIR »

LE REWILDING, DU POINT DE VUE DU PROJET NASSONIA

Redonner sa place au sauvage en lui donnant la possibilité d'occuper des habitats riches et en bon état de conservation, permettre à des zones d'évoluer librement, favoriser la connectivité entre les espaces naturels, étudier les possibilités de réintroduction de certaines espèces indigènes, atténuer progressivement la présence de l'Homme dans le paysage... Plusieurs axes d'actions sont envisagés par le Projet Nassonia au cours

de ces 80 prochaines années afin de rendre à la nature la place qui lui est due.

AMÉLIORER LES HABITATS ET DE LEUR CAPACITÉ D'ACCUEIL

Dès l'acceptation de son nouveau Plan d'Aménagement Forestier (qui guidera la gestion de la forêt pour les 24 prochaines an-

nées), l'équipe en charge du Projet Nassonia ambitionne d'augmenter considérablement les surfaces forestières sous statut de protection, passant alors d'environ 330 hectares déjà existants à environ 913 hectares, soit 54 % de la surface totale de Nassonia.

Dans cette future Réserve Naturelle Domaniale d'un seul tenant (Figure 1), l'activité humaine à des fins de production sera absente et laissera place à des interventions uniquement dédiées à la conservation de la nature. En effet, pour certains habitats trop altérés par la main de l'Humain, les processus naturels ont été réduits à un point tel que laisser la forêt à elle-même pour se rétablir prendrait énormément de temps et passerait par de longues phases durant lesquelles la biodiversité serait moins élevée. Certains habitats aussi fragiles que précieux pourraient simplement aussi ne jamais se restaurer et disparaître.

EN RESTAURANT LES MILIEUX NATURELS

Grâce aux subventions octroyées par le Programme Wallon de Développement Rural, plusieurs projets ont déjà été déposés depuis 2019 et d'autres vont voir le jour dans le courant de l'année, en voici quelques-uns :

- La **restauration de 54 hectares de forêts alluviales** en réduisant la régénération du hêtre au profit d'autres essences adaptées à ce type de milieu comme l'érable, le frêne, l'aulne ou encore l'orme et qui manquaient alors de lumière et d'espace. L'idée étant de favoriser une régénération spontanée dans les années à venir.

- La **restauration de 7,6 hectares landes à bruyères** en étripant le plateau envahi par la molinie pour y semer à la volée la callune fraîchement tondue localement et reconstituer ainsi les historiques landes à bruyères, à haut potentiel de biodiversité.
- Le **creusement de plus de 80 mares** intra-forestières afin d'accroître le réseau de mares et d'étangs de la forêt, de créer un maillage écologique intéressant et d'accroître le nombre d'habitats propices à l'accueil et au développement de diverses espèces.
- La **plantation et le semis de haies et de lisières diversifiées sur 7,5 km**, dans le but d'assurer une connectivité pour les populations de nombreuses espèces et former des interfaces particulièrement riches entre les espaces arborés et les milieux ouverts.

Une fois restaurées, la diversité et la qualité des habitats présents sur le projet assureront un refuge à une multitude d'espèces propres à l'Ardenne. Et permettra à Saint-Michel d'être une forêt encore plus riche de biodiversité, où de nombreuses espèces animales et végétales évolueront et interagiront dans leurs dynamiques propres.

EN AUGMENTANT LE VOLUME DE BOIS MORTS

En plus des travaux de restauration et des surfaces mises sous statut de protection, une des directions majeure du Plan d'Aménagement Forestier est l'augmentation du volume de bois mort.

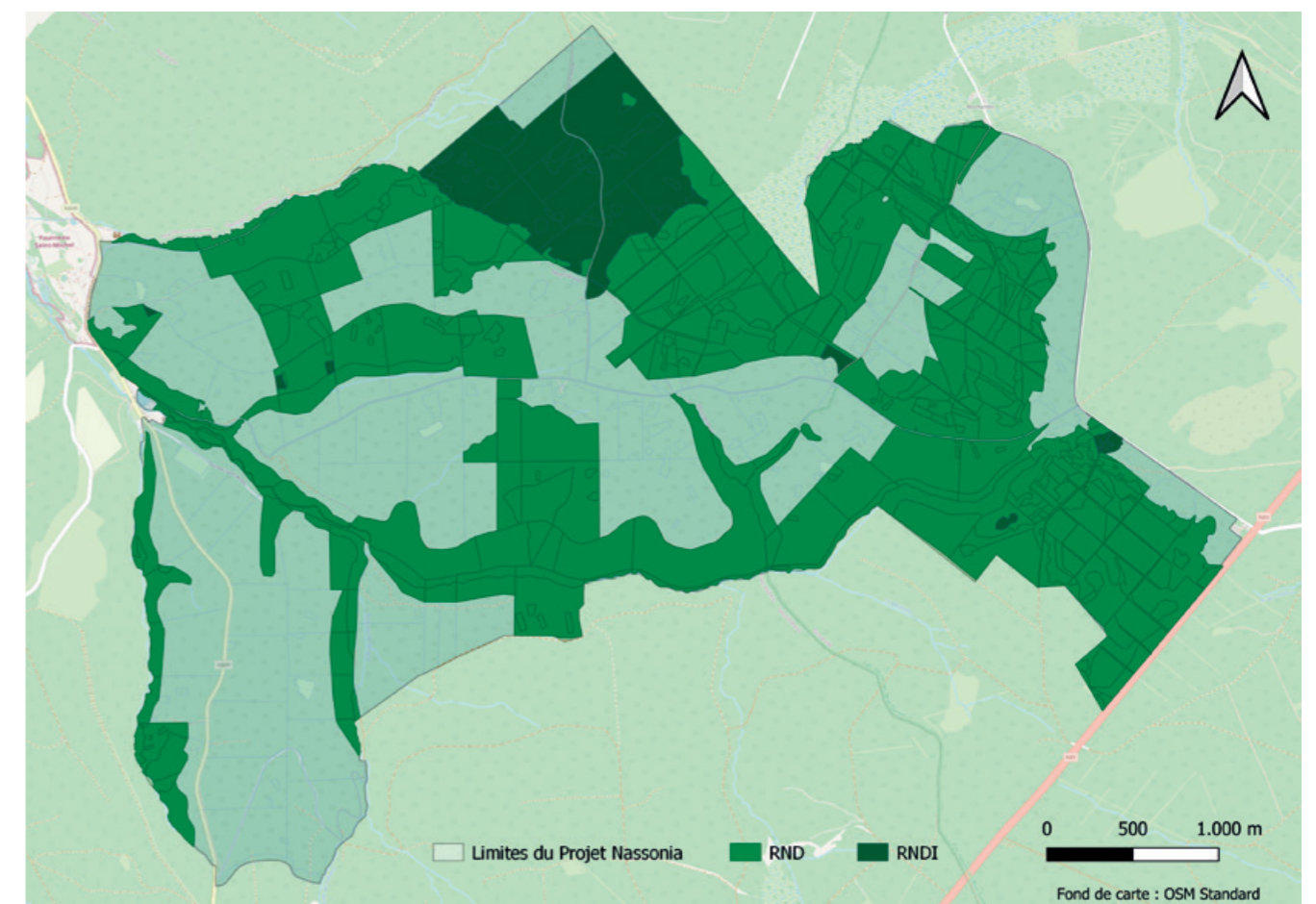


Figure 1 : Nassonia

LE PROJET NASSONIA



Le projet Nassonia est un projet de cogestion des 1 680 hectares de la forêt domaniale de Saint-Michel, dans la province du Luxembourg par la Fondation Pairi Daiza et le Département de la Nature et des Forêts du Service public de Wallonie. Ce projet a été mis en place pour tenter de répondre, à son échelle et sur une durée de 80 ans, à de nombreuses questions et problématiques qui touchent nos écosystèmes forestiers et le rapport que l'humain a avec ceux-ci. Il vise de nombreux

objectifs qui se traduisent par une large palette d'actions, allant de la restauration des habitats naturels à l'amélioration de l'accueil du public en forêt, en passant par la mise en place d'une valorisation des services écosystémiques.

Pour découvrir le projet : www.nassonia.be



© Philippe Moes

Actuellement, 10 m³ de bois morts de plus de 120 cm de circonférence par hectare peuplent déjà la forêt, conséquence d'une gestion déjà axée vers la conservation de la nature par les forestiers depuis deux décennies. D'ici les 20 prochaines années, l'objectif est d'en maintenir environ 40 m³/ha. Par ailleurs, les houpes seront laissés au sol après la coupe des bois, augmentant considérablement le taux de bois mort et le sentiment de naturalité au niveau du paysage. Supports de vie, les bois morts sont un refuge pour de nombreuses espèces et peuvent abriter environ un quart de la biodiversité forestière (Rayé, 2022).

L'amélioration des habitats et l'augmentation du volume de bois mort entraîneront donc des répercussions non négligeables sur le maintien, l'augmentation du nombre ou le retour de certaines espèces dépendantes du bon état des différents habitats abordés. Parmi celles-ci : l'importante diversité de chauves-souris, les mammifères et la « mégafaune » (loup, lynx, loutre, par exemple), les oiseaux diurnes (dont la cigogne noire ou la pie grièche grise singulièrement, en situation précaire en Europe) et nocturnes, les batraciens, les papillons (cordulie arctique), libellules, insectes pollinisateurs et saproxylophages. Sans oublier les espèces végétales rares et particulières : la *drosera rotundifolia*, l'arnica, la canneberge, la linaigrette, la narthécie des marais, la trientale d'Europe et bien d'autres.

LAISSER LA FORÊT ÉVOLUER LIBREMENT

D'autres animaux et interactions sont eux moins connus (champignons, invertébrés, microorganismes...) mais participent sans que l'on s'en rende compte aux processus naturels et à l'équilibre de la vie et de la forêt. C'est pourquoi, en reconnaissant qu'on ne sait pas tout, Nassonia entend laisser des zones de forêt dans lesquelles les processus naturels suivront leur évolution : la forêt choisira alors seule ses propres chemins d'adaptation.

À cette fin, environ 115 hectares seront sous statut de protection intégrale au sein de la Réserve Naturelle Domaniale. Ce qui signifie que la gestion humaine sera totalement mise en retrait. De nombreux suivis d'indicateurs seront mis en place afin d'apprécier et d'évaluer l'évolution de ces milieux dont l'Homme se sera totalement retiré.



© Valentin Claes

ACCROITRE LA CONNECTIVITÉ

Les ambitions liées au *rewilding* souhaitées par les porteurs du projet ne pourront être durables, efficaces et effectives que si la connectivité du massif avec les territoires naturels voisins est renforcée, à petite ou à grande échelle. En effet, la fragmentation des habitats est l'un des principaux facteurs de la disparition et du déclin de l'abondance de certaines espèces : isolement, dérive génétique, impossibilité de rencontres entre individus, etc.

Un des éléments fragmentant le plus proche de Nassonia se trouve être la Nationale 89 qui longe le côté est du territoire. Comme pour de nombreuses nationales en bordure de forêt en province du Luxembourg, des clôtures de 2,40 m ont été installées pour empêcher le passage de la grande faune sur cet axe routier. La N89 constitue donc un obstacle infranchissable pour la faune (et la flore) et réduit considérablement les domaines vitaux de la grande faune et la connectivité entre des sites écologiques de haute importance.

Un des objectifs fondamentaux du Projet Nassonia est, en plus de favoriser dans son territoire les corridors écologiques (haies, lisières, cours d'une grande qualité, mares), d'explorer les possibilités d'amélioration de la connectivité et donc, de réduction de l'impact des éléments fragmentant au-delà de ses limites afin de retrouver une cohérence écologique avec les territoires naturels voisins.

Étudier et envisager la réintroduction d'espèces disparues

Il est aussi possible que certaines espèces aujourd'hui disparues de nos écosystèmes ne soient pas capables de recoloniser seules leurs anciens territoires en Belgique et en Ardenne. Cette incapacité à repeupler nos forêts ardennaises peut s'expliquer par leurs modes de dispersion qui ne leur permettent pas, ou trop lentement, de reformer une population dans nos régions, l'absence de corridors écologiques assez efficaces ou encore l'absence de populations résiduelles proches de notre pays.

Par ailleurs, il est bien prouvé que des espèces de supers prédateurs (lynx, loup...) et de grands herbivores (bisons...) participent grandement à la diversité et aux processus naturels fondamentaux



Lynx d'Eurasie (*Lynx lynx*) © Philippe Moes

d'évolution de la forêt. L'ouverture du milieu forestier et la prédation rendent de nouveau possible les successions écologiques naturelles et favorisent l'installation de nombreuses espèces végétales pionnières et leur faune associée, garantissant ainsi une diversité, une richesse et une abondance en espèces élevées.

En parallèle des différents axes d'actions cités ci-dessus, l'équipe en charge du projet Nassonia prévoit d'étudier les possibilités de réintroduction d'espèces tant végétales qu'animales sur le massif de Saint-Hubert, de fédérer et de sensibiliser les acteurs du territoire à la démarche pour ensuite envisager, si tous les paramètres le permettent, un retour actif de certaines espèces clés sur le territoire.

AUGMENTER LE SENTIMENT DE NATURALITÉ

Les différents axes explorés précédemment ont comme finalité de tendre vers une forêt plus naturelle, tant dans les interactions entre les êtres vivants qui la composent qu'au niveau du paysage. En complément, l'équipe en charge de Nassonia souhaite faire de cette forêt, un lieu où l'impact humain est réduit à son minimum. Une forêt où les traces de peinture sur les arbres, les clôtures, les panneaux disparaissent peu à peu, et où les peuplements plantés en ligne laissent place à une forêt mélangée, régénérée naturellement, de toutes tailles et de tous âges.

... POUR ENFIN TENDRE VERS UNE FORÊT RÉ-ENSAUVAGÉE

Du point de vue du Projet Nassonia, le *rewilding* est un mélange d'actions, afin de rendre la forêt plus « viable » sur le long terme

et de retrait, d'acceptation que la nature puisse choisir ses propres moyens d'évolution. C'est le fait que l'Humain puisse donner un coup de pouce à la nature dans le but de tendre, au bout du compte, vers un cœur de forêt aux paysages exempts de traces anthropiques.

Cette vision du *rewilding* est un pari, tant sur la capacité de la forêt à être résiliente par elle-même que sur la réussite des actions mises en place et de leur intégration dans le paysage ardennais. Il n'y a aucun doute que la finalité espérée par les gestionnaires de Nassonia est qu'au bout des 80 années du projet, Saint-Michel soit une forêt à haut degré de naturalité où les processus écologiques qui régiront cet écosystème forestier pourront s'exprimer en toute liberté, sans l'action de l'Homme. ■

NASSONIA, 1ER PROJET WALLON DU RÉSEAU REWILDING EUROPE



En 2022, le projet Nassonia a intégré le Réseau Rewilding Europe (ou European Rewilding Network (ERN), voir page 16). Au travers de son réseau, Rewilding Europe permet la connexion

entre ses membres et donc, le partage des initiatives et actions. Ceci permet aux adhérents d'avoir une plateforme pour l'échange d'idées pour mettre en place des mesures pratiques et concrètes.